



OFFRE D'EMPLOI

Poste : Moniteur(trice) de ski alpin

Type d'emploi : Saisonnier à temps partiel

Rémunération : À partir de 15,86\$

Horaire : Samedi et dimanche obligatoire*
Jeudi et vendredi soir facultatif.

Début : 6 janvier 2024

Fin : 11 mars 2024

Nombre d'heures : 14 à 18h par semaine

*Tous les week-ends du 6 janvier au 11 février sont obligatoires.

Rôle et responsabilités

Le moniteur(trice) de ski alpin devra transmettre sa passion en enseignant les techniques du ski alpin à des jeunes enfants et adultes autant en cours privés et en cours de groupe. Le moniteur devra organiser des jeux tout en s'assurant du bon développement de ses élèves. Il devra aussi offrir un suivi avec les parents après chacun des cours.

Exigences

- Personne responsable, mature et sociable qui aime travailler avec le public ;
- Poste idéal pour un premier emploi et pour les étudiants ;
- Formation certifiée par la PESG pour être moniteur de ski alpin (La formation est offerte et payée par le GPAT) ;
- Le candidat doit avoir 14 ans et plus au 5 janvier 2024.

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 26 octobre 2023 par courriel au

reception@gpat.ca.

Pour plus d'infos, communiquez avec Simon-Olivier au 450 471-1933 #707.